

---

## Réunion de la formation Commerce, services du 21 mai 2007

### SYNTHÈSE

---

*La formation Commerce, services s'est réunie le 21 mai 2007 sous la présidence de Jean Gadrey. Le bilan des avis 2007 et l'examen des avant-projets de programme 2008 ont été suivis d'un point d'information sur la mesure des prix des services : bilan de l'opération, programme de diffusion et perspectives d'avenir. Puis deux dispositifs d'enquêtes thématiques ont été détaillés en termes de résultats et de projets : les enquêtes sur les Technologies de l'information et de la communication (Tic) et celles sur les réseaux d'enseigne du tertiaire.*

Le [suivi des avis 2007](#) a été exposé par Benjamin Camus, rapporteur de la formation.

Pour faire suite à l'[Insee Première](#) de l'été dernier, les résultats de l'enquête Points de vente du commerce de détail ont été publiés de façon plus détaillée dans un [Insee Résultats](#).

La collecte de l'enquête déchets auprès des établissements du commerce s'est déroulée de janvier à mai. Le taux de réponse enregistré est tout à fait correct, ce qui permettra à la France de répondre à ses obligations européennes.

Benjamin Camus a ensuite synthétisé les [avant-projets de programme 2008](#).

Deux vagues d'enquêtes thématiques seront organisées : le dispositif d'enquête sur les réseaux et les enquêtes sur les technologies de l'information et de la communication et le commerce électronique.

Le dispositif d'indicateurs quantitatifs infra-annuel sera consolidé. La source TVA intégrera la démographie des entreprises et l'EMCS sera allégée, voire supprimée. L'enquête mensuelle auprès des grandes surfaces alimentaires (EMAGSA) permettra de conforter l'estimation du chiffre d'affaires à trente jours du commerce de détail, exigée par le règlement européen. Les enquêtes de conjoncture connaîtront également des innovations de gestion (collecte au mois d'août, extension de la collecte par Internet) ou de produits (introduction dans l'analyse d'indicateurs synthétiques tels que le climat des affaires ou le retournement).

L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) sur l'exercice 2006 demande la ventilation du chiffre d'affaires par activité dans une nomenclature intermédiaire, ce qui permettra de classer les entreprises interrogées dans la nouvelle nomenclature. L'édition suivante, effectuée en 2008 sur l'exercice 2007, sera réalisée en nouvelle nomenclature.

Le programme de refonte des statistiques annuelles d'entreprises (Resane) vise à diminuer la charge de réponse des entreprises par un recours accru aux informations administratives et à améliorer la qualité des statistiques produites, en termes de délais et de pertinence. Dès lors, l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) disparaîtra au profit d'une [enquête sectorielle annuelle](#) (ESA) qui devra recueillir les informations non disponibles dans les sources administratives. Cette enquête sera lancée en 2009 et comportera un ensemble de variables communes à tous les secteurs et des variables sectorielles. Dominique Bonnans et Xavier Niel ont présenté les projets en matière de questionnement, respectivement dans le commerce et les services. Dans le commerce, les rubriques fournisseurs, clients, échanges électroniques seraient simplifiées. Les questions sur les réseaux seraient supprimées. Une interrogation sur la marge commerciale serait introduite afin de mieux évaluer celle-ci. Dans les services, le cadre de décomposition de la clientèle serait plus détaillé et étendu à l'ensemble des services. La rubrique consacrée aux dépenses professionnelles serait simplifiée.

En matière de **mesure des prix des services**, une étape significative vient d'être franchie en 2006 avec l'envoi de premiers résultats à Eurostat, en conformité avec la dernière version du règlement européen sur les statistiques de court terme. Ce chantier a démarré à l'Insee il y a dix ans avec la mise en place d'un pôle spécialisé à la Direction régionale des Pays de Loire. Le responsable du pôle, Denis Gac, a détaillé le [bilan de la collecte et de la diffusion](#) des indices, secteur par secteur. Au regard des objectifs fixés en 1997, 47 % du champ est collecté et diffusé, 20 % est collecté et en instance de diffusion, 3 % est collecté mais non diffusé pour des raisons de confidentialité, et 30 % n'est pas collecté. Ces indices sont accessibles sur le [site de l'Insee](#) et sont repris dans une nouvelle publication [Informations Rapides](#).

A partir de [quelques exemples](#), Xavier Niel a ensuite montré les utilisations de ces indices. Les comptables nationaux les utilisent pour calculer les volumes dans un secteur. Ils peuvent servir d'indicateurs conjoncturels : pour quelques secteurs, il apparaît que l'indice de prix suit la même évolution que l'indice du chiffre d'affaires avec une période de décalage variable suivant le secteur.

Denis Gac a conclu en exposant les [perspectives de développement](#) : consolidation du dispositif, prise en compte des besoins d'information dans le cadre du nouveau contexte lié au changement de nomenclature, extension du champ de calcul des indices de prix dans les services.

La formation a salué les efforts réalisés tant pour la collecte (selon des standards internationaux pour lesquels la France a joué un rôle actif) que pour la diffusion (avec une nouvelle publication *d'Informations Rapides* sur ce thème). Le président de la formation a notamment souligné que l'aboutissement de ce programme statistique devrait renouveler la vision économique des services. Pour les prochaines années, la formation a approuvé l'orientation générale d'une extension progressive au reste du champ des services aux entreprises, avec une priorité relative concernant le secteur immobilier. Cette orientation générale reste à expliciter plus précisément, d'une part pour tenir compte des besoins des comptes nationaux, d'autre part pour intégrer les prochaines priorités européennes.

La formation a délivré un avis d'opportunité favorable à l'enquête « [Contours des réseaux du commerce de gros et de détail](#) », présentée par Dominique Bonnans. Cette enquête répond à une demande forte de suivi des contours des réseaux, dans le but de mieux retranscrire la réalité des secteurs commerciaux. Dans le commerce de détail, environ un millier de réseaux de plus de sept magasins sont actuellement actifs. La stratégie de réseau se construit en complément au développement en groupe. Le groupe de travail du Cnis « Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes » a d'ailleurs recommandé la mise en place d'un répertoire des têtes de réseaux, qui serait mis à jour par des enquêtes régulières. L'enquête « Contours de réseaux », qui sera réalisée en septembre 2008, permettra d'initier un tel répertoire.

L'enquête permettra également de compléter la connaissance sur les réseaux apportée par l'enquête « [Réseaux du commerce de détail](#) ». Celle-ci a deux objectifs : connaître le poids des réseaux (en nombre de magasins et en chiffre d'affaires) et leurs formes d'organisation ; évaluer leurs parts de marché sectorielles. Les premiers résultats de l'enquête menée en 2006 font apparaître trois formes dominantes d'organisation : les magasins détenus en propre, les groupements coopératifs d'indépendants et les franchises. Les principaux résultats seront repris dans un Insee Résultats et un Insee Première. Une deuxième vague d'enquête sera menée en 2007 afin de couvrir le champ non couvert en 2006, soit environ 30% des secteurs du commerce de détail en termes de chiffre d'affaires.

Xavier Niel a ensuite exposé les [premiers résultats](#) de l'**enquête sur les technologies de l'information et de la communication (Tic) 2006**. L'accès à Internet s'est généralisé : 95% des entreprises y ont accès en 2006 contre 82 % en 2003, l'augmentation étant surtout le fait des petites entreprises. De même, la proportion des entreprises possédant un site Web a fortement progressé, passant de 50 % à 62 %. Les échanges de données informatisées (EDI) et les réseaux locaux ont eux aussi continué à croître. L'équipement des entreprises en nouvelles technologies varie suivant la taille, l'appartenance à un groupe et le secteur d'activité. Un [Insee Première](#) paru en mars 2007 détaille ces résultats. Conformément à la réglementation européenne, l'Insee réitérera l'[enquête Tic jusqu'en 2010](#) (sur l'exercice 2009). En 2007, un volet de l'enquête porte sur les compétences des personnels dans le domaine des Tic. Pour 2008, le questionnaire sera rénové. Il portera moins sur les équipements que sur leur utilisation et notamment sur le partage d'information entre fournisseurs et clients.

Philippe Cuneo, Secrétaire général du Cnis, a conclu la réunion en remerciant Jean Gadrey, qui souhaite quitter ses fonctions, pour la qualité du travail qu'il a accompli au cours de ses 10 ans de présidence de la formation.